



**S Y N D I C A T
DEPARTEMENTAL
D'ELECTRICITE DE
HAUTE GARONNE**



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SEANCE DU 29 FEVRIER 2016
N° d'ordre de la délibération : 7
N° de feuillet : 1**

Date de la convocation : 12 février 2016
Nombre de membres : 159
En exercice : 156
Présents : 92
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 2

Le 29 février 2016 à 10 heures 00
Les membres du Comité du Syndicat,
légalement convoqués,
se sont réunis à Quint Fonsegrives
sous la présidence de Monsieur Pierre IZARD

Compte de gestion 2015

PRESENTS

M. Jean-Luc ABADIE M. Dominique AGOSTI M. Alain AKA M. François AUMONIER M. Philippe BARBASTE M. Fabrice BAUDEAU M. René BAUDOUIN M. Christian BERGON M. Denis BEZIAT M. Didier BOTTAREL M. Pierre-Louis BOUE M. Michel BOUSQUET M. Philippe BRACHET M. Michel BROCAS M. Jean-Marc BRUNON M. Elain CANEZIN M. Robert CASSAGNE M. José CASTELL M. Max CAZARRE M. Claude CHABOY M. Roland CLEMENCON M. Jean-Pierre COMET M. Pierre CONDOJANOPOULOS M. Philippe COSTES	M. Guy DARNAUD M. Guillaume DEBEAURAIN M. Daniel DEL COL M. Cyril DESOR Mme Anne DUCASSE M. Bernard DUCASSE M. Alain DUCOMTE M. Francis EARD M. André ESPARBES M. Jean FARENC Mme Anne-Marie FEVRIER M. Patrick FEVRIER-MUZARD M. Christian FONTA M. Jean-Claude FORTIER M. Jean-Luc FOURMENT M. Michel FRANCES M. Alain FREZIERES M. Pierre GAGLIONE M. Alain GARDELLE M. Bernard GENSSLER Mme Janine GIBERT M. Olivier GINESTE M. Patrick GRANVILLAIN M. Maurice GRENIER	M. Robert GRILLOU M. Robert GRIMAUD M. Claude GUALANDRIS M. Pierre IZARD M. François JACQUES M. Jean-Claude LANDET M. Philippe LATRE M. Alain LEZAT M. Pierre MARIN M. Francis MARTY M. Noël MESPLES M. Alain MONFRAIX M. Gilles MONTARIOL M. Gérard MONTAUT M. Robert MORANDIN M. Robert MUNOZ M. Raymond NOMDEDEU M. Pascal PAQUELET Mme Marielle PEIRO M. Patrick PETIT M. Jean-Louis PIQUEPE M. Jean-Luc PITIOT M. Raoul RASPEAU M. Patrice RIVAL	M. Jean ROMANELLO Mme Christine ROUSSEL M. Alain RUMEBE M. Bernard SABOULARD M. Jean-Luc SALIERES M. Bertrand SARRAU M. David SAUTREAU M. Karel SCHWARZER M. Jean-Louis SEGUELA M. Serge SOULET M. Roger STRAMARE M. Didier TEIXEIRA M. Jean-Claude TERRENG M. Fabien TOFFOLO M. Francis TUYARET M. Marc VATIN M. Amédée VELA M. André VICENS M. Jean-Marie VITRAC M. Pierre VIVANT
--	---	--	--

ABSENTS

Mme Andrée ARSEGUET M. Jean-Claude ARSEGUET M. Patrice AUGÉ M. Michel AUJOULAT Mme Isabelle BANACHE M. Pierre BARBIER M. Robert BARBREAUX M. Michel BELIS M. Gil BEZERRA M. Michel BOIAGO M. Adrien BONNEMAISON M. Patrick BOUBE M. Kerstin BYSTRICKY M. Pierre CAPARRROS M. Alain CASTEL M. Patrick CHARTIER	M. Martin COMAS M. Thierry CORDARIEU M. Jean-Marc CREMOUX M. Maurice CROUZIL M. Manuel DA SILVA FREITAS M. Arnaud DE LAPASSE M. Serge DEJEAN M. Francis DESPLAS M. Philippe DETRE M. Jean-Pierre DUCLOS M. Patrick EYNARD Mme Claudia FAIVRE M. Raymond FERRES M. Michel FITTE M. Romain GANS M. Jean-Claude GASC	M. Yves GERAUD M. Jean-François LACHEZE M. Christian LAGENTE M. Alain LARGE M. Christian LASSERRE M. Gérard LAVERGNE M. Jean-Claude LOUPIAC M. Bernard MARIUZZO M. Marc MENGAUD M. Grigori MICHEL M. Nicolas MOREAU M. Jean-Luc MOUDENC M. Louis PALOSSE M. Frédéric PASIAN M. Bernard PELLEFIGUE Mme Annie PEREZ	M. Alain PEREZ M. Jean PEYRE M. Jacques POURRINET Mme Nadine ROUGE M. Philippe ROUSSEL M. Henri RUFAY M. Daniel SABATHE M. Claude SARRALIE M. Jean-François SOTO Mme Annie SUD M. Joseph TOFFOLON M. Marc TONELLI Mme Marielle VARGAS M. Bruno VERMERSCH M. Claude VILESPY M. Raymond VILLENEUVE
--	--	--	---

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales,
Monsieur BEZIAT est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SEANCE DU 29 FEVRIER 2016
N° d'ordre de la délibération : 7
N° de feuillet : 2**

Compte de gestion 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2121-31 et L 5212-1 et suivants,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le budget primitif du 13 février 2015 et le budget supplémentaire du 08 juin 2015,

Madame le Receveur a produit le compte de gestion relatif à l'exercice 2015, comportant :

- d'une part, une balance générale des comptes tenus (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- d'autre part, le bilan comptable de la collectivité, qui décrit l'actif et le passif de la collectivité.

Sous la présidence de Monsieur le Président et après en avoir délibéré le Comité Syndical ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Adopte à l'unanimité des membres présents moins une abstention le compte de gestion de l'exercice 2015 dressé par le Trésorier arrêté comme suit :

COMPTE DE GESTION 2015	Résultat à la cloture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement : exercice 2015	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de cloture de l'exercice 2015
Investissement	- 23 121 931,87 €		2 191 151,02 €	- 20 930 780,85 €
Fonctionnement	34 330 120,43 €	23 121 931,87 €	22 853 830,73 €	34 062 019,29 €
Total	11 208 188,56 €	23 121 931,87 €	25 044 981,75 €	13 131 238,44 €

Déclare que le compte de gestion, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme



Le Président



Pierre IZARD

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le **11 MARS 2016**